

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 13

Artikel: La vîlhie melice dâo canton dè Vaud : [suite]
Autor: C.-C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de façons, se mit en devoir d'y boire un petit coup en attendant le sein de sa mère.

Le bébé était magnifique et de belle venue. Sa mère pourtant remarquait que, depuis qu'elle venait aux champs, il n'avait plus un si gros appétit, et cela l'étonnait un peu ; mais il se portait si bien qu'elle ne s'en préoccupait pas autrement, lorsqu'un jour, craignant l'orage, elle revint vers son enfant à une heure inaccoutumée. Et que vit-elle ? La chienne, placée en travers de la corbeille, laissait le bébé boire son lait à pleine bouche. Alors elle comprit pourquoi il n'était plus si affamé que par le passé. La chienne, en voyant approcher sa maîtresse, ne se dérangea pas ; elle la regardait de ses deux grands yeux doux, semblant lui dire : « Tu n'es pas toujours là quand il crie. Tu vois, le pauvre, il avait faim, il pleurait, je le console, — je te remplace un peu ; regarde comme il a l'air content... »

La mère, qui aimait sa belle chienne, lui laissa d'autant plus la garde de son enfant, sans s'occuper (chose rare) des sots propos qu'on lui tenait lorsqu'au village on sut qu'une chienne allaitait son enfant. D'aucuns craignaient que le petit n'aboyât !...

Aujourd'hui, l'enfant a quatre ans. L'affection pleine de tendresse que le bébé et la chienne ont l'un pour l'autre ne s'est pas démentie.

La mère me contait que souvent elle s'était cachée pour voir comment les choses se passaient. Quand le bébé criait, la bonne bête, au-dessus de la corbeille qu'elle enjambait, se baissait et paraissait caresser le visage de l'enfant de ses tétines rebondies, et lui, de sa petite bouche, en happait une et appuyait ses mains mignonnes sur le ventre de la chienne. Quand, bien repu, il s'endormait, elle se retirait doucement, et, d'un petit coup de langue, lui donnait un baiser, puis se recouchait, fidèle gardienne, auprès de la corbeille.

M^{me} Jarrié termine en disant que, quand on pense qu'il existe des mères qui laissent mourir de faim leurs enfants, on se demande si ce n'est pas à cette belle, bonne et douce chienne qu'il nous faut accorder le plus de cœur et d'âme ?

L'écho répond : Dame !... »

11. La vilhie melice dâo canton dè Vaud.

Adon lo coumandant fâ veni dévant li
Lè novés z'officiers dè tsaquîè compagni,
Et lè presenté quie à tota la melice
Ein rappeleint que faut qu'on bravo sordâ suisse
Sâi dzeinti avoué leu. « Vous les respecterez,
Soldats ! ces officiers ; vous leur z'obéirez !
Se dit. Et vous, messieurs ! que chacun soit un père
Pour ces guerriers en qui notre patrie espère. »

Aprés cein, lo préfet, son tsapé à la man,
Que s'est bin recordâ tandi lè dzo dévant
Po lâo derè dou mots, s'avancè drâi qu'on tsâno,
Kâ dévant clliâo troupiers, ye s'agit d'être crâno.
« Officiers, se lâo fâ, sous-officiers, soldats ! »
Et lâo débliottè quie, mâ na pas ein patois,

Son discou, iò sè dit que l'a vu l'exercice
Et que sont dâi tot fins, et 'na crâna melice,
Què se l'ennemi vint, troverâi lo trépas
Et que farâ rappoo ào hiaut Conset d'Etat.
Aprés cé bio discou, lè brâvò sè font ourè,
Mâ on grand roulémeint dâi tambou lè fâ dzourè ;
La musique à son tor einmode on rigodon,
Et ào coumandémeint, lo carrâ sè dépond ;
Poui po lo défelâ tsaquîè bataillon martsè
Ao son dè la musique et dâo tambou, et passè,
Alligni pè ploton drâi dévant lo préfet,
Yò ti lè z'officiers, mémo lo colonet,
Lâi marquont lâo respet pè lo salut d'usadzo
Ein porteint dè la man lâo z'épîe ào vesadzo.
Et quand l'ont défelâ très-ti, du lè sapeu
Tant qu'à la compagni dâi galés vortigeu
Que martsive ein derrâi, qu'étâi l'arrière garda,
La féta finessâi pè clliâ granta parardâ ;
Ye partessont ein vela' on pou reindus, mafi,
Et à « rompez les rangs ! » l'étioint licenciyl...

Adon ti lé z'einfants sè trovâvont dè Berna ;
Kâ affubliâ d'on sa, ào bin de 'na giberna
Mémameint d'on fusi, clliâo bouébo étiont tot fou
Dè poâi, ein s'ein alleint, fére âi pousse-caillou.
Et pi se per hazâ dâi sordâ lâo baillivont
On restant dè cartouche, adon ye dzemelhivont
Dè poâi fèrè canon ein tserdzeint onna clliâ
Sein la meindra couson d'avâi lè dâi soupliâ,
Ao bin onna guelietta ! àobin onna dzefliâre
Se pè bliosset ào fû, clliâ pudre étâi tsampâie.

Aprés « rompez vos rangs ! » quand sont licenciyl,
Lè sordâ, lo cou set, sè vont ti dessâiti,
Lè z'ons pè compagni, lè z'autro' à la banbanna
Tsau ion, pè dou, pè trâi, et mémo pè dizanna,
Aprés quiet lè galés et dzouveno lurons
Qu'ont dza vu su la pliace, ein moué, dévai lo riond
'Na troupa dè grachâose ein ballès robès bliantsès,
S'ein vont lâo z'eimpougni la taille su lè z'hantsès,
Et quand la clérinette einmourdze on rigodon,
Clliâ jeunesse s'ein baille à veri tot dâo long
Tant qu'âo né, dâi galop, sautiches, mouferinès,
Sein couson dè vouinnâ gredons ào crinolinès.

Lè z'officiers, qu'ont fan, quand bin l'ont diz' hâorâ,
Sè vont ti goberdzi d'on fin et bon dinâ ;
Et tandi lè discou, lè tsansons, lè fifâiès,
La musica lâo fâ sè pe ballès ioulâiès.

Ora, lè dzeins rassis, sordâ dè boun'écheint,
Quand l'ont prâo quartettâ et que tsacon s'ein cheint,
Sè rappertson tsaou pou po reintrâ ào veladzo ;
Kâ, quand l'est bon, l'est prâo ! Et l'est bon por on iadzo.
Assebin on lè vâi reveni dè grand dzo
Lè z'ons ein boun'état ; d'autro' avoué lâo chacot
Que n'a min dè pompon. Et sein couson, ni poaire
Dè la fenna qu'est quie, s'ein vont oncora bâire ;
Mâ dévant què d'eintrâ dedein lo cabaret,
Ye dansont que dévant on pecheint picoulet,
Aprés quiet, quand l'ont bu, quand l'ont prâo fé la féta,
Prâo djasâ, prâo tsantâ, perdu on pou la téta,
Tsacon dè son coté s'ein va tant bin què mau
Essiyi dè trovâ lo tsemin dè l'hotò,
Lè z'ons ein trabetseint, ein faseint cauquîès z'esses,
Kâ cé tsancro dè vin est père dâi cupesses ;

Lè z'autro' accompagni dè lào gouvernement
Que lè fà marsi drài ; et ye s'ein vont tsanteint
Ein sè crampouneint ferme ào bré dè lào pernette :

*Mes amis, regagnons gaiment
Le chemin de notre maisonnette,
Mes amis, regagnons gaiment
Le chemin de notre logement.*

FIN.

C.-C. D.

Conseils utiles.

Pourquoi il faut mettre les légumes secs et la viande de bœuf dans l'eau froide. — Toutes les ménagères savent que les légumes secs doivent être mis dans l'eau froide et les légumes verts dans l'eau bouillante, que le bœuf ou pot-au-feu fait de mauvais bouillon si on le jette dans l'eau bouillante. Demandez-leur l'explication du fait, peu d'entre elles seront en état de répondre à la question. Voici ce qui se passe :

Il existe dans les légumes secs: pois, fèves, haricots, lentilles, une substance très nutritive, la *légumine*, qui a une certaine analogie avec le blanc d'œuf et l'albumine de la viande. Cette légumine s'en va des graines dans l'eau froide ou tiède, comme s'en va l'albumine du morceau de bœuf dans l'eau froide ou tiède du pot-au-feu.

Mettez des légumes secs dans l'eau bouillante, la légumine se coagule aussitôt, durcit, et les légumes restent obstinément fermes.

Jetez du bœuf dans l'eau bouillante, l'albumine se coagule également et empêche le jus de sortir, le bœuf reste ferme et, comme avec les légumes, le bouillon ne vaut guère.

Si, au contraire, on met les légumes secs dans l'eau froide ou tiède, la légumine y passe lentement et tout à fait si on prend la précaution de conduire le feu doucement. Elle fournit un bouillon très nourrissant et une excellente soupe.

(Gagne-Petit.)

Afin que le public lausannois, toujours si sympathique aux œuvres de charité, ne soit pas induit en erreur comme cela est déjà arrivé, la *Société française de Lausanne*, composée des sections de Secours mutuels fondée en 1848, d'Alsace-Lorraine fondée en 1872, et de Bienfaisance fondée en 1873, croit de son devoir de prévenir qu'elle n'a absolument rien de commun avec toute autre société française de notre ville.

Le Comité.

Boutades.

Deux dames se lamentaient l'autre jour, dans un magasin, sur la dureté des temps. Un brave paysan, charron et tourneur dans un village voisin, et qui écoutait cette conversation, l'interrompt tout à coup : « Eh ! ma foi ! les femmes d'aujourd'hui sont bien toutes les mêmes. Ma pauvre mère, qui manquait souvent de bois pour allumer son feu, chantait tout le jour des cantiques. Tandis que ma femme, qui a au moins trois espèces de *rebibes* à sa disposition, passe sa vie à marronner. »

Un garçon coiffeur, babillard comme une lessiveuse, a l'habitude de raconter toutes ses affaires particulières aux clients et de leur demander leur avis, ce qui n'est guère amusant. « Enfin, monsieur disait-il l'autre jour à un brave homme qu'il enuyait depuis un quart d'heure, mettez-vous à ma place, qu'est-ce que vous feriez à un individu qui vous aurait joué un tour pareil? »

Le client impatient : « Je l'enverrais se faire raser par vous ! »

Annnonce cueillie dans un journal fribourgeois :

Monsieur X., épiciier, à X..., vient de recevoir de la mélasse premier choix. Par la même occasion, il a la douleur d'annoncer à ses amis et connaissances la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de sa chère fille Denise. La mélasse se vend au prix de 1 fr. 20 le kilo et l'enterrement aura lieu mercredi, à 3 heures. En prenant plus de 10 kilos, on porte à domicile. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

Questions et réponses.

Réponse au problème précédent : L'ainée des filles a 17 ans ; la deuxième 15 1/2 ; la troisième 14 ; la quatrième 12 1/2 ; la cinquième 11 ; le gendre 20 ; le père et la mère chacun 45. Le gendre a épousé la fille ainée — 41 réponses sont justes. La prime est échue à M. Desarzin, inst., à Charmey (Gruyère).

Problème.

Un chapelier a deux chapeaux à vendre, mais il ne lui reste qu'une boîte. S'il met le premier des chapeaux dans la boîte, il vaut le double de l'autre ; si c'est, au contraire, le second chapeau qu'il y place, sa valeur est les trois cinquièmes de celle du premier. La boîte seule vaut soixante-quinze centimes ; quel est le prix de chacun des chapeaux ?

Prime : Un objet à porter en poche.

M. Louis Ulbach, qui s'est attiré toutes les sympathies du public lausannois dans sa causerie si fine et spirituelle sur Lamartine, il y a quelques semaines, M. Louis Ulbach revient parmi nous, de passage en Suisse pour affaires relatives à l'Association littéraire internationale dont on sait qu'il est président. Il profitera de cette occasion pour donner à Lausanne une conférence sur un sujet charmant : *Les mères et les filles dans la société moderne*.

M. Ulbach qui a écrit ce chef-d'œuvre : *Le livre des mères*, ne peut manquer de traiter ce sujet avec un tact et un goût particuliers ; aussi sommes-nous persuadé qu'il obtiendra lundi prochain 29 courant, à 5 heures, un réel succès dans la salle des concerts du Casino-Théâtre.

Les Bibelots du diable continuent à faire salle comble. Mais que ceux qui n'ont pas encore assisté à la représentation de cette belle féerie se hâtent ; la clôture approche. Encore trois représentations : demain, mardi et jeudi.

L. MONNET.